



Commission culture

Invités : Véronique FABRY, Jérôme BLANCHARD, Géraldine DE ROBERT DE LAFREGEYRE, Mireille PASSERAT DE LA CHAPELLE, Marie-Laure OMS, Nathalie ALRIC, Valérie BARCELO, Daniel GALLEGO, Jacqueline FAVEDE, Annie ROCHE, Mehdi HAMD AOUI, Francis JAMMES.

Présents : Véronique FABRY, Géraldine DE ROBERT DE LAFREGEYRE, Mireille PASSERAT DE LA CHAPELLE, Valérie BARCELO, Francis JAMMES.

Excusés : Jérôme BLANCHARD, Nathalie ALRIC, Jacqueline FAVEDE.

Absents : Marie-Laure OMS, Daniel GALLEGO, Annie ROCHE, Mehdi HAMD AOUI.

Rédaction :

Benoît SABATIER

Nb pages :

2

Points abordés :

1

Désignation d'un secrétaire de séance :

- B. SABATIER a été désigné secrétaire de séance

2

Proposition d'organisation de la commission culture pour l'année 2022 :

- Mme Fabry propose de fonctionner avec 3 rendez-vous sur 3 axes :
 - 3 mai 2022 : Thématique sur le Festival et son organisation
 - Juillet 2022 : Thématique sur le Chai, la programmation et le développement
 - Octobre 2022 : Thématique sur les écoles d'arts et leur rayonnement
- Mme Fabry invite les participants de commission culture à effectuer un tour de table pour que les nouveaux commissaires se présentent ainsi que les anciens.

3

Présentation de la programmation de Festin de rue 2022 :

- Mme Fabry informe qu'en 2022, le festival d'arts de rue se tiendra sous la forme d'une saison d'arts de rue avec 6 jours répartis sur plusieurs rendez-vous :
 - Samedi 16 avril 2022
 - Samedi 21 mai 2022
 - Vendredi 17 juin 2022
 - Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 septembre 2022
- M Sabatier expose la programmation 2022, en stipulant les différents sites qui seront utilisés pour cette édition.

4

Réflexions et propositions pour le festival d'arts de rue

	<p>Une fois la présentation faite il est demandé aux membres de la commission leur avis sur d'éventuels sites à exploiter et des nouvelles propositions de lieux pour faire des représentations. Plusieurs espaces ont été suggérés et seront envisagés pour 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espaces verts sous le Château d'Eau - Espace à côté du skate parc - Espaces verts lotissement des Roudères - Aire de jeux du Domaine du Terral - Cours des écoles <p>Mme Fabry, demande également si les formes artistiques proposées correspondent à l'attente du public. Les commissaires expliquent que le choix de programmer des spectacles avec de « grandes jauges » est un bon choix, ce qui évite des mécontentements.</p>
<p>5</p>	<p><u>Redéfinition du rôle du bénévole lors du festival</u></p> <p>Mme Fabry souhaite redéfinir et préciser le rôle et les fonctions du bénévole durant le festival. Certains commissaires font remonter que sur les dernières éditions, le rôle du bénévole était quelques fois très lourd et pas tout le temps bien respecté.</p> <p>Mme Fabry, demande à ce qu'un livret d'accueil pour les bénévoles soit mis en place en précisant les fonctions du bénévole avec tous les droits qu'il peut avoir également (repas, pause, fonctions, café, etc...).</p> <p>Elle souhaite également que chaque participant puisse avoir 2 places au théâtre sur la saison à venir pour les remercier de leur investissement.</p> <p>Les commissaires présents trouvent cette clarification nécessaire dans le but de motiver de nouveaux bénévoles.</p>
<p>6</p>	<p><u>Projection du Festival et son développement</u></p> <p>Mme Fabry informe l'assemblée que Montpellier candidatant comme Capitale Européenne de la Culture pour 2028, la direction de la culture de Montpellier Méditerranée Métropole s'est rapprochée des services de la ville, pour que le festival intègre la palette des offres culturelles pour cette candidature.</p> <p>Les commissaires suggèrent de proposer toujours une programmation pluridisciplinaire afin que tous les publics puissent se retrouver dans le festival.</p>